



Syndicat de défense des intérêts du quartier de Magonty

Association loi 1901 – n° 4097 du 20 novembre 1945

La Pigne de Magonty

Septembre 2004

Apéritif-concert

L'apéritif-concert organisé en collaboration avec l'Office socio-culturel de Pessac se déroulera

le samedi 9 octobre 2004 à partir de 19h00 à la maison de quartier de Magonty

Il sera animé par l'ensemble *Jour de fête*.

L'entrée est gratuite et l'apéritif est offert par le syndicat de quartier

Des grillades et des boissons (payants) seront servis au cours de cette soirée très conviviale.

Venez nombreux !

Voirie

Fin juin, les riverains de l'avenue du Port Aérien se sont opposés à la mise en place de plots en bois destinés à assurer la sécurité des piétons sur le passage empierré qui longe l'avenue du C.A.T. à l'avenue de Lattre de Tassigny. Une rencontre sur le terrain organisée par la mairie le 15 juillet a permis aux riverains de faire part de leur mécontentement aux élus. Reconnaisant que les plots sont inesthétiques, Pierre Auger, maire de

Pessac, a demandé aux services techniques de la ville d'étudier une solution mieux adaptée.

Conscient que les besoins des riverains dépassent le cadre des propositions que fera la ville, le syndicat de quartier a proposé à tous les riverains de participer à une réunion de travail à la maison de quartier le 1^{er} septembre. Le but de cette réunion était de recenser toutes les attentes des riverains et de les confronter avec les besoins du quartier

et les contraintes de réalisation.

Douze personnes représentant onze foyers ont participé à cette réunion qui a conduit à l'élaboration d'un projet intégrant les besoins des riverains tout en prenant largement en compte les impératifs de la municipalité tout particulièrement en matière de coût. Ce document en cours de consolidation sera envoyé à la mairie pour relancer les travaux sur des bases plus saines.

Sécurité routière : les voleurs de trottoirs



Le syndicat de quartier de Magonty s'est engagé dans une campagne de sensibilisation à la sécurité routière. Cette action a commencé avec l'expo-

sition organisée à la maison de quartier les 27 et 28 mai 2004 par le syndicat de quartier, les associations de parents d'élèves et la prévention routière auxquels la Mairie de Pessac a apporté son soutien.

Pour aller plus loin, et pour relancer la campagne amorcée par le conseil municipal des enfants, nous cherchons à sensibiliser les automobilistes qui stationnent sur les trottoirs. Il est évident qu'ils causent une gêne certaine en obligeant les piétons à descendre sur la chaussée sans parler des mères de famille avec des poussettes ou landaus ou les personnes handicapées qui peuvent se trouver bloquées.

Nous suggérons aux habitants du quartier de proposer à leurs visiteurs,

chaque fois que cela est possible, de stationner à l'intérieur de leur propriété ou bien sur la chaussée.

En effet, des panneaux de signalisation disposés à toutes les entrées d'agglomération de Pessac signalent que le stationnement unilatéral alterné quinzaines impaire et paire est obligatoire. Les automobilistes hésitent à respecter ces panneaux de peur de gêner la circulation, ouvrant ainsi la voie à d'autres usagers peu respectueux du code de la route qui disposent ainsi de grandes lignes droites sans obstacles. Cette pratique, outre le fait qu'elle libérerait les trottoirs, aurait au contraire un effet positif sur la limitation de vitesse en obligeant les usagers de la route à ralentir.

Siège : Maison de quartier de Magonty, Place de la Résistance, 33600 PESSAC

Courriel : magonty@federation-quartiers-pessac.com

Présidente : M. C. CHARRIER Téléphone : 05 56 36 98 84

Antenne de téléphonie mobile



Afin de sortir de l'impasse dans laquelle se trouvait le dossier de l'antenne de téléphonie mobile de la rue du Transvaal, le syndicat de quartier a demandé une audience auprès du maire : elle a eu lieu le 1^{er} juillet en présence de trois représentants du syndicat de quartier. Pierre Auger, maire de Pessac, a été sensible à nos arguments, comme l'atteste le courrier qu'il a adressé au syndicat de quartier le 26 juillet 2004.

Il propose d'inscrire l'antenne de la rue du Transvaal dans le programme des mesures contractuelles prévues dans le cadre de la charte et confirme que le renouvellement du bail avec l'opérateur n'est pas systématique, ce qui autorise l'espoir de voir son déplacement à l'expiration du bail de trois ans, fin 2006.

Affaire à suivre et rendez-vous dans deux ans.

Le quartier et l'information

En plus du présent journal qui paraît trois fois par an, les habitants du quartier qui disposent d'Internet (malheureusement encore trop peu nombreux), savent qu'ils ont accès à l'information à travers deux publications :

- *La Pigne au Net*, consultable sur le site de la Fédération des Syndicats de quartiers de Pessac (<http://federation-quartiers-pessac.com>), paraît tous les deux mois ;
- *Magonty Info Express* est adressé aux personnes qui en font la deman-

de par messagerie électronique.

Pour avoir accès à ces deux publications dès leur parution, envoyez un courriel à l'adresse suivante :

magonty@federation-quartiers-pessac.com

La vie des clubs et associations

La Fête des Associations de Pessac

Cette manifestation, qu'il ne faut pas confondre avec la fête du quartier de Magonty du même nom, est une initiative de la ville de Pessac. Elle est destinée à remplacer le forum des associations. Elle est couplée avec la réception d'accueil par le maire des nouveaux Pessacais et se déroulera le 2 octobre dans le hall de l'hôtel de ville et sur la place de la V^{ème} République.

Son objectif est de permettre aux habitants, notamment aux nouveaux arrivants, de faire connaissance avec les associations de

la ville.

Le syndicat de quartier de Magonty tiendra un stand où les associations du quartier auront la possibilité, si elles le souhaitent, de faire connaître leurs activités, leurs horaires et leur programme.

Des animations seront proposées aux enfants tout au long de la journée qui débutera à 10h.

Le soir, des dégustations de mets exotiques seront proposées et la soirée se terminera par un bal folk après 19h.

La clé des chants

La *Clé des chants* est une chorale d'enfants de 8 à 16 ans.

Directrice Anne Marie Lonné-Dumas

Les répétitions auront lieu tous les mardis de 17h30 à 19h15 au restaurant école de Magonty

Renseignements : Mme Lonné

(☎ : 05 56 36 38 93)

Mme Bouchacourt

(☎ : 05 56 36 99 61)

Début des cours : 21 septembre 2004

Carré d'Arts

Réouverture de l'association *Carré d'Arts* à partir du lundi 4 octobre 2004.

Cours de dessin et peintures pour adultes et ados, débutants ou confirmés :

Les lundis et mercredis de 14h30 à 17h00

Les mardis et jeudis de 20h15 à 22h45

L'orée du bois - 9 avenue des palombes à PESSAC

N'hésitez pas à vous renseigner au :

(☎ : 06 13 67 73 49)

ÉTADAM

Vous avez de la chance ! Cette année *ÉTADAM* recrute des enfants et des adultes. Pourquoi pas vous ?

Débutant(e)s ou pas, c'est l'envie et le plaisir de jouer qui priment. Les cours de théâtre se déroulent à la maison de quartier de Magonty à Pessac.

Enfants : mardi de 17h45 à 19h15

Adultes : jeudi de 20h30 à 22h30

Informations auprès de :

Nathalie AURIAC (☎ : 05 56 07 24 27)

Anne PEYRE (☎ : 05 56 07 11 60)

Forme, Détente et Loisirs sportifs

L'association a rouvert ses cours.

- À Magonty : **Stretching de postures énergétiques** le lundi de 9h15 à 10h15

- À Cap de Bos : cours du matin 9h00 à 10h00 et de 10h00 à 11h00 les mardi et jeudi

Pour les autres cours à midi et le soir, téléphoner et surtout laisser un message en cas d'absence au 05 56 36 55 22

L'**Institut du Tao** propose des cours de **QI GONG** (gymnastique chinoise) les mardi et jeudi matin de 11h00 à 12h15 à la maison de quartier de Cap de Bos. Pour les cours du soir, se renseigner au

(☎ : 05 56 36 55 22.